

Les premières centrales belges obtiennent la certification CSC !

Une étape importante a été franchie dans la certification de la responsabilité sociale des entreprises dans le secteur du béton

Le vendredi 13 septembre 2019, les premiers certificats CSC belges ont été attribués à trois centrales à béton. Le certificat CSC garantit une production durable du béton et de ses matières premières. Il est délivré sur la base des exigences en matière d'impact sur l'environnement, mais l'influence sur l'environnement socio-économique est également prise en compte.

AC Materials avec son site de Puurs, **Declercq Stortbeton** situé à Waregem et **Van Akelyen bouwmaterialen** à Zele ont reçu chacun un certificat CSC par Jef Lembrechts, président de la Confédération flamande de la construction. Ces entreprises sont donc clairement à l'avant-garde de l'entrepreneuriat durable dans le secteur du béton prêt à l'emploi. En tant qu'organisme de certification indépendant, SGS s'est chargé des audits et de la délivrance des certificats. La cérémonie a eu lieu au salon MATEXPO à l'occasion d'un séminaire organisé par FEDBETON (fédération des producteurs de béton prêt à l'emploi) et FEGC (fédération des entrepreneurs généraux de la construction).

Le certificat CSC a été créé par le Concrete Sustainability Council. Cette organisation mondiale s'engage à rendre le béton plus durable. Dans un souci de transparence, l'organisation a élaboré le système de certification CSC. Il garantit l'origine responsable des matières premières utilisées et le déploiement d'un processus de production optimal dans le respect des personnes et de l'environnement. Les entreprises certifiées s'engagent également à améliorer continuellement leurs processus et à minimiser leur impact sur l'environnement.

Peter De Vylder, directeur de FEDBETON : « *Le certificat CSC offre une sécurité aux utilisateurs de béton. Ce sera l'étalon de mesure avec lequel il faudra travailler. Les utilisateurs de béton peuvent compter sur un producteur de béton qui apporte une contribution qualitative à la durabilité des projets à réaliser.* »

De plus en plus de maîtres d'ouvrages demandent ou exigent l'utilisation de produits de construction certifiés durables dans le cadre de systèmes d'évaluation de la durabilité. CSC est reconnu comme un système de certification pour l'approvisionnement responsable qui s'applique dans le contexte de la certification BREAAAM. Cela donne non seulement aux entreprises certifiées CSC un avantage lors de la livraison de projets qui recherchent une certification BREEAM. Il offre également aux développeurs de projets une opportunité supplémentaire de gagner des points pour le système.

Plus de 200 certificats ont déjà été délivrés dans le monde entier. En Belgique, le système de certification CSC est représenté par FEDBETON.

Plus d'informations ? www.csc-be.be